

Compte rendu

Ouvrage recensé :

BALL, Nicole, with Tammy HALEVY. *Making Peace Work : The Role of the International Development Community*. Washington, Overseas Development Council, 1996 (« Policy Essay » n° 18), 121p.

par Jean-François Rioux

Études internationales, vol. 28, n° 2, 1997, p. 405-407.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/703753ar>

DOI: 10.7202/703753ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

œuvre des mesures d'ajustement, notamment pour absorber ses coûts socio-politiques suppose une bonne gouvernance, donc un État fort et efficace » p. 167.

La coopération multilatérale francophone est analysée dans les deux exposés de MM. Jean Michel Despax et Moussa Makam Camara. L'ACCT est présentée comme l'unique organisation intergouvernementale de la francophonie, l'opérateur principal de la coopération multilatérale francophone et le principal animateur de la concertation des pays francophones.

La troisième partie de l'ouvrage regroupe dix exposés sur la coopération régionale dans les différentes régions du monde. Pour M. Jean Emmanuel Pondi, la coopération politique en Europe a de nombreux points positifs dont notamment la construction d'une conscience européenne et d'une infrastructure destinée à la renforcer, ce qui, à long terme ne peut que favoriser une intégration politique acceptée de tous. En revanche, les exposés de M. Laurent Zang et de Touna Mama sur la coopération régionale en Afrique sont très critiques. La coopération politique régionale en Afrique est coordonnée par l'OUA qui selon M. Zang ne répond plus aux besoins actuels de l'Afrique. Il affirme par ailleurs : « disons d'emblée que la hauteur des défis et l'acuité des problèmes sont telles qu'il faut aujourd'hui, non pas changer l'OUA, mais changer d'OUA. L'OUA des années soixante a accompli l'essentiel des missions qu'elle s'était assignées. Elle devrait donc à mon avis mourir de sa belle mort ». Les résultats globaux de la coopération économique sont aussi peu satisfaisants selon M. Touna Mama.

La coopération régionale dans le monde arabo-islamique, dans le continent américain et les Caraïbes et dans la région Asie-Pacifique ont fait l'objet de différentes analyses au niveau politique, économique et social. Le constat global de l'ensemble des analystes est que ces coopérations régionales sont caractérisées par une constante évolution, une cohabitation d'États aux ressources très inégales et une certaine volonté politique de transcender les problèmes spécifiques.

Dans l'ensemble, les exposés apportent un éclairage important à la compréhension des questions analysées, même si certains d'entre eux sont malheureusement trop succincts et récapitulatifs.

Michel HOUNDJAHOUÉ

ENA, Cotonou

Making Peace Work : The Role of the International Development Community.

BALL, Nicole, with Tammy HALEVY.
Washington, Overseas Development Council, 1996 (« Policy Essay » n° 18), 121 p.

Le rôle des agences de développement dans l'édification de la paix est un sujet très à la mode aujourd'hui. En effet, certaines ressources naguère consacrées par les pays riches au développement économique du Sud sont maintenant diverties vers le relèvement de pays dévastés par la guerre, dans l'espoir qu'un afflux bien planifié de capitaux et de savoir-faire dans ces sociétés parviendra à empêcher le retour des conflits armés. Naturellement, cette approche postule implicitement que les conflits armés ont des causes essentiellement socio-économi-

ques et institutionnelles, causes que l'on peut soulager grâce à un développement approprié.

Nicole Ball, une experte de longue date des liens entre la paix et le développement, a entrepris il y a quelques années d'étudier les expériences récentes d'édification de la paix, dans le but d'améliorer l'action des agences d'aide, surtout américaines. Dans ce livre, basé sur l'observation de quatre cas (Cambodge, El Salvador, Mozambique, Nicaragua), Mme Ball et Mme Halevy décrivent d'abord les caractéristiques générales des pays émergeant de la guerre et définissent les deux étapes majeures de l'après-guerre : la résolution du conflit (qui comprend deux phases : les négociations et la cessation formelle des hostilités) et l'édification de la paix (comprenant la phase de transition et la phase de consolidation). Dans les trois sections suivantes, les auteurs émettent leurs recommandations à l'usage des responsables de l'aide publique.

La phase de transition est présentée comme la plus cruciale, car c'est à ce moment que la paix doit se faire ou se défaire, et où certaines erreurs peuvent être commises qui affecteront pour longtemps la vie politique, économique et sociale du pays. Les trois objectifs de la phase de transition sont de renforcer les institutions politiques, d'assurer la sécurité interne et externe du pays, et de promouvoir la revitalisation économique et sociale. Les organisations de développement y ont évidemment un rôle capital à jouer (quoique les auteurs insistent pour que ces organisations s'impliquent dans toutes les phases de l'après-guerre). Le problème de la

phase de transition, c'est qu'elle est toujours trop courte : on y alloue un an et demi ou deux ans, alors qu'il faudrait y consacrer au moins le double. En particulier, certaines élections sont appelées beaucoup trop tôt après la fin des hostilités, ce qui a souvent pour effet de raviver les vieilles animosités. Au lieu de mettre tout l'effort du côté des élections, il vaudrait souvent mieux laisser aux agences d'aide privées et publiques, locales et internationales, le temps de mettre en place les bases de la paix. Selon Ball et Halevy, il faut notamment porter assez d'attention à la réforme du secteur de la sécurité (police, armée, forces paramilitaires) lors de la phase de transition. La plupart de ces suggestions sont les bienvenues, mais l'approche des auteurs est par trop technocratique au sujet de la transition à la démocratie. En effet, les gouvernements occidentaux seraient bien mal avisés, même pour les meilleures raisons du monde, de tenter de retarder les élections prévues dans les accords de paix, surtout lorsque des forces politiques locales très importantes ont subi de lourdes pertes humaines et matérielles durant de nombreuses années dans la poursuite de l'objectif démocratique.

La question de la coordination des activités d'édification de la paix reçoit toute l'attention désirée. Les auteurs encouragent la création de comités de donateurs pour veiller à la coordination technique de l'approvisionnement sur le terrain, mais ne sont pas favorables à la création de structures complexes pour la gestion générale des efforts d'édification de la paix destinés à l'ensemble du pays. Cependant, leurs suggestions à ce sujet – laisser cette tâche au représen-

tant permanent de l'ONU ou au donateur principal – seront accueillies avec scepticisme par plusieurs lecteurs.

Les auteurs adoptent un ton réfléchi et réservé face aux organisations d'aide privées, admettant avec beaucoup de bon sens que l'édification de la paix est une industrie en pleine croissance qui attire plusieurs organisations qui ne sont pas toujours très expérimentées dans les questions d'aide et/ou de résolution des conflits. Ball et Halevy enjoignent les donateurs publics à être sélectifs dans le choix des organisations qui achemineront l'aide et à contrôler de très près la façon dont elles gèrent leurs fonds. Elles recommandent aussi un effort suivi pour améliorer la gestion financière des organisations locales.

Le livre pourra être consulté avec profit par quiconque veut se renseigner sur la pensée dominante et officielle des gouvernements américain et canadien au sujet des ingrédients de la paix. Cependant, les auteurs ne sont pas suffisamment critiques à propos de plusieurs problèmes fondamentaux dans ce domaine. Par exemple, l'insistance actuelle sur l'édification de la paix camoufle assez mal la baisse absolue des fonds publics directement ou indirectement destinés au développement et à la paix (aide, diplomatie, maintien de la paix, recherche politique et sociale, enseignement, etc.).

Le livre déçoit aussi au niveau empirique car il n'utilise que des bribes d'études de cas à titre illustratif et anecdotique, le plus souvent dans des boîtes insérées dans le texte. De plus, l'ouvrage est écrit dans le style bureaucratique sec et ennuyant. La présentation, destinée sans doute à égayer

le texte, ne fait que mélanger le lecteur. En effet, les titres en caractères gras sont secondaires par rapport aux titres en caractères normaux! On n'y cite quasiment que des rapports gouvernementaux américains et des sources onusiennes (même les citations en exergue proviennent de ces sources...) Le livre décevra donc le spécialiste à la recherche d'une étude systématique sur l'édification de la paix, tout en étant de lecture trop longue et trop fastidieuse pour les décideurs gouvernementaux qui pourraient le plus bénéficier des suggestions des auteurs.

Jean-François RIOUX

Consultant
Hull, Canada

Aide humanitaire internationale : un consensus conflictuel ?

*DOMESTICI-MET, Marie-José (dir.).
Paris, Éd. Economica, 1996, 372 p.*

La littérature consacrée à l'ingérence, l'assistance ou l'aide humanitaire est devenue imposante depuis qu'elle a été consacrée par des Résolutions onusiennes et par le Conseil de sécurité lui-même dans plusieurs crises de l'après-guerre froide. Le droit ou le devoir d'assistance humanitaire a soulevé et soulève encore de nombreux débats polémiques dans les milieux juridiques et les enceintes internationales. Ce point apparaît dans le titre même de cet ouvrage collectif : « *un consensus conflictuel?* », élaboré dans un cadre original, à savoir le Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires de l'Université d'Aix-Marseille III. Plusieurs spécialistes ont collaboré à cette recherche ; à côté des universitaires, on note aussi la participation de médecins, de fonctionnaires internatio-